

## Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 12 mars 2012

### 1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 13 février 2012

Secrétaire : Fanny MOREAU

Observation : néant

### 2. Compte rendu des commissions

#### a. **Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement**

- Restaurant scolaire : chauffe eau hors service (expertise réalisée par la société CHAM) : devis 2500 € environ pour son remplacement ; 4 jours de délai pour la réception d’un nouveau matériel.
- Mairie : chantier reparti après les intempéries (neige), problème de la charpente réglée : la plus value sera finalement minimalisée ;
- Salle de sports : eau chaude des douches en panne : entreprise intervenue alors qu’il n’y avait plus de gaz ! Il faut responsabiliser les associations utilisatrices au bon fonctionnement de cette salle, un partenariat s’impose. Pour info : le coût de fonctionnement de cette salle pour Cœur du Bocage est d’environ 13.000 € à l’année.

#### b. **Commission « Enfance Jeunesse »**

Une commission a eu lieu (pas de compte rendu) pour la préparation de la prochaine réunion où des représentants de parents sont invités ainsi que le personnel communal de la cantine et de la garderie. Tous les conseillers y sont invités.

- Cantine : remplacement du four pour 10.000 €. Revoir pour d’autres propositions avec des options en moins (commande à touches par exemple).
- CLSH vacances de février : fréquentation entre 9 et 15 enfants. Les heures de préparation des activités des mercredis ont été mises en place pour la directrice. Des informations ont été transmises dans les 2 écoles.
- Foyer des jeunes : réouverture le 9 mars, portes ouvertes réussies avec beaucoup d’inscriptions. Demandes des parents responsables pour quelques renouvellements de mobilier : chaises, mini-four, détecteur de fumée. Accord du conseil pour les chaises et le détecteur de fumée. Le règlement du foyer ne prévoit pas de restauration dans ce lieu. Voir au niveau de la sécurité et assurance de l’association « Famille Rurale ». A voir en commission.

#### c. **Commission « Voirie - Environnement naturel »**

Pas de réunion ce mois-ci.

- broyage des haies : terminé avec 3 jours de moins que l’année dernière en raison d’une réorganisation de l’emploi du temps des agents et du fait qu’il n’y avait pas de pédibus pendant les vacances scolaires. 100 m<sup>3</sup> ont été récupérés.
- Rond point rue du commerce : travaux en cours. Proposition de laisser la porte du jardin et le petit calvaire à l’intérieur du rond point. Voir s’il est possible de conserver le noyer mais il semble qu’il ne soit pas bien placé. Aménager le rond point provisoirement avec des quilles mobiles. Veiller à garder le maximum de murs.
- Rue du Vieux Pont : enfouissement des réseaux électriques, et éclairage. Voir avec les riverains pour obtenir l’autorisation de poser les candélabres sur les murs de leur

propriété. SEOLIS ayant décidé dans son programme annuel d'effacer les réseaux, la commune doit prendre en charge le reste des réseaux à enfouir (téléphone, éclairage). Subventions possibles pour les candélabres (2000 € /candélabre).

- Enfouissement des réseaux pour la desserte électrique des maisons à la Sapinière. La commune a passé des gaines, mais il semble inévitable de refaire une coupure de la nationale.
- Enfouissement des réseaux téléphoniques de Millepot : aucune demande n'a été faite de la part de la commune pour l'instant auprès de France Telecom.
- Panneaux de signalisation : quelques panneaux ont été installés dernièrement, dont un stop à la Priaudière, co-voiturage.
- Réfection de la signalisation de l'entrée de CHICHE en végétaux réalisé en régie
- Terre saine : rencontre prévu prochainement avec la FREDON et Mr RENAUDET.
- Inventaire départemental des cavités souterraines : tunnel à la cure, maison de retraite, le Logis, Pierlay, le prieuré de Bandouille. Faire une annonce dans la presse pour que des chichéens ayant connaissance de sites le fassent savoir à la mairie.
- empiérement des chemins non réalisé pour l'instant mais en raison des conditions climatiques, les chemins ne sont pas très abimés cette année.

#### **d. Commission Vie Associative**

2 réunions ont été organisées les 27 février et 29 février (comptes rendus joints) :

- chaises à réparer en cours de sélection par les employés communaux
- soirée sur le Portugal (budget 117 €). Remercier les intervenants. Une centaine de personnes ont participé à la soirée. Bonne impression dans l'ensemble. Intervention de Mr DUARTE Antonio remarquable et émouvante. Il est peut-être dommage de n'avoir pas axé la réunion sur son témoignage.

Mr MERCERON par expérience fait remarquer que présenter un pays en 50 mn est compliqué et la présentation manquait un peu d'enthousiasme. Le diaporama était un peu léger par manque de préparation. La présence du maire de Cerizay était sympathique.

Mlle COUDREAU fait remarquer que si Mme FENNETEAU avait pu présenter la soirée, celle-ci aurait donné plus de dynamisme.

- Forum des associations : la réunion avec les présidents a eu lieu. Un questionnaire doit partir en direction des présidents d'association pour connaître les besoins.

Mr MERCERON pense que le tivoli envisagé sur la rue semble un peu juste pour une telle organisation. Il y a une salle qui pourrait être utilisée pour cet événement de façon plus opportune.

Il avait été décidé que cet événement serait organisé lors du week end commercial pour profiter de la présence des commerçants et des visiteurs et il n'est pas question de changer maintenant. L'essentiel est de valoriser les activités des associations avec des temps qui leur seraient exclusivement consacrées. A réfléchir en commission.

- 14 juillet :
  - o jeux dans l'après midi avec des capitaines d'équipe pré sélectionnés.
  - o Feu d'artifice installé vers l'atelier municipal (attention à la serre). Budget de 2000 € installé et tiré par la société FILLON.
  - o Marché fermiers : courrier à envoyer pour les producteurs fermiers rapidement.

Remarque de Mr GOYEAU sur le budget alloué pour le feu d'artifice alors que pour d'autres dépenses, elles sont soit très discutées voire même annulées, exemple, les illuminations de Noël pratiquement supprimées. Pourquoi faire des économies arbitraires sur les illuminations et pas sur le feu d'artifice ? Une réflexion sur les priorités devrait être systématique.

Mr le maire pense que le feu d'artifice est tout de même une tradition républicaine et il clôture la fête.

Cependant, Mr GOYEAU pense qu'il y a parfois des reconductions automatiques alors que dans d'autres domaines on se pose la question du budget. A réfléchir.

- Les journées du patrimoine (mi-septembre) : la commission propose la visite du chantier de la mairie si possible. A suivre.

**e. Informations diverses du maire**

- Mr le maire a été convoqué au tribunal à Niort pour une affaire personnelle datant de 2008 d'agression verbale de la part de Benoît BIGOURET envers lui-même. La séance a été reportée par défaut de présence de Benoît BIGOURET (seul son avocat était présent). La prochaine convocation sera adressée à Mr BIGOURET par huissier.
- « TTC » : 6 personnes ont rencontré le maire pour organiser à nouveau cette manifestation en 2013. Le maire est d'accord sur le principe de reconduction mais il reste à voir comment cela peut se réaliser soit au niveau du conseil, associations ou autre organisation. A réfléchir pour une décision lors d'un prochain conseil.
- Rencontre prévue cette semaine avec la société JUWI pour le parc éolien sur la commune avec présentation des incidences financières pour la commune.

La ZDE n'est toujours pas validée par la Préfète. La communauté de communes a quant à elle, voté pour. Selon l'avis de Mr GROLLEAU, le conseil doit rappeler sa position ferme pour récupérer une très grande partie des taxes. Le maire demandera au président de la communauté de communes d'inscrire ce sujet pour un prochain ordre du jour du conseil communautaire.

- Site de la commune : une « newsletter » a été envoyée semaine dernière. Mr MERCERON a constaté que la présentation du diaporama des vœux du maire a été consultée par 131 personnes et vient ensuite la présentation du programme de la gym (environ 90 personnes). Le nombre de personnes ayant consulté depuis jeudi (date d'envoi de la newsletter) est de 54 visiteurs sur l'article du co-voiturage et le diaporama des vœux en 2<sup>ème</sup>. En 3<sup>ème</sup> position l'article sur le Portugal a été aussi beaucoup consulté.

On peut remarquer de ce fait que l'activité communale est très suivie par les personnes et la fréquentation du site en est la preuve.

- Mr FAURET demande s'il y a des formations prévues pour les premiers secours ? Pourquoi ne pas prévoir une telle animation lors du forum des associations ?
- Terrain d'auto cross : dossier d'homologation déposé en Sous-Préfecture et est toujours à l'étude.

**f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »**

- tri des déchets : sensibiliser les utilisateurs lors des états des lieux
- aire de co-voiturage : voir s'il existe un site où l'on recense ces lieux (Conseil Général ?)
- signalisation du local poubelles extérieur à la salle à faire en urgence.
- Projet de méthanisation : le protocole d'accord étudié par Jean BOULY ne semble pas acceptable en l'état : en effet, celui-ci prévoit notamment une livraison sur le site, ceci semble impossible, la durée de 10 ans à partir de la première collecte paraît excessive, le projet doit être rediscuté avec le demandeur. La commune ne peut pas s'engager sur le tonnage Enfin des pénalités sont prévues qui ne sont pas acceptables.
- Ruelle de la rue du commerce : elle est privée et il y a 2 propriétaires qu'il faut rencontrer pour savoir s'il peut être fait quelque chose en collaboration.

Véronique COUDREAU intervient en signalant que l'intérêt privé de cette ruelle est lié au fait qu'il existe un commerce mais l'avenir n'est pas figé et il faut en discuter avec les propriétaires.

- poubelle corbeille près de la fontaine place St Martin à installer, également à l'arrière de la salle des fêtes.
- Eco manifestation organisée à Bocapôle le 13 mars : participation de Mr FAURET

Mr CHATAIGNER signale une initiative intéressante de la part des Amis du théâtre qui vont construire eux-mêmes des toilettes sèches pour le prochain spectacle d'été à Chantegros.

### **3. PRESENTATION DES RESULTATS BUDGETAIRES 2011**

Le budget de fonctionnement présente un excédent de 177.700,54 € et le budget d'investissement un déficit de 82.370,89 € lié au fait que la commune n'a pas fait d'emprunt depuis plusieurs années pour financer ses investissements. L'autofinancement a été privilégié.

L'analyse financière réalisée par le Trésorier de la commune est présentée au conseil municipal. La situation financière apparaît satisfaisante. Les charges de fonctionnement restent stables tandis que les nombreux investissements réalisés au cours des 3 dernières années ont fait diminuer la capacité d'auto financement qui reste cependant largement suffisante pour couvrir la charge de remboursement de la dette en capital des emprunts.

Le fonds de roulement reste positif et représente 76 jours de dépenses.

Enfin, la commune bénéficie d'une certaine marge de manœuvre en matière de fiscalité.

### **4. VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES**

Le maire présente le tableau de proposition de maintien ou d'augmentation des taux et demande au conseil municipal de s'exprimer pour ou contre l'augmentation des taux en 2012.

Mr le maire quant à lui est pour le maintien des taux en 2012 et se positionnerait plutôt pour l'augmentation des services (prix du repas à la cantine notamment qui est nettement inférieur à la moyenne des communes environnantes).

Mr RAMBAULT vote pour une augmentation des taux car les frais de fonctionnement augmenteront inévitablement étant liés au nombre d'habitants accueillis sur la commune. Une augmentation lissée lui semble plus judicieuse qu'une brusque augmentation d'une année sur l'autre.

Mr GROLLEAU rappelle qu'il faut se limiter avec les moyens que l'on a et investir en fonction de nos moyens et propose par exemple de n'augmenter que la taxe d'habitation et le foncier bâti, qui sont nettement en dessous de la moyenne départementale, et de ne pas augmenter le foncier non bâti qui se situe dans la moyenne départementale.

Mr MARY rappelle les travaux à venir tels que le rond point de la RN 149, qui devront être financés entièrement par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter à main levée :

Taxe foncière sur le non bâti : pas d'augmentation : vote à l'unanimité.

Taxe d'habitation : 2 voix pour une augmentation de 2 %

11 voix pour une augmentation de 1 %

6 voix pour ne pas augmenter les taux cette année.

Le taux des taxes 2012 sera donc le suivant :

- Taxe d'habitation : 11,10 %
- Taxe sur le foncier bâti : 15,73 %

- Taxe sur le foncier non bâti : 48,37 %

## **5. APPROBATION DE LA SUBVENTION ALLOUEE EN 2011**

L'OGEC de l'école Notre-Dame a déposé l'ensemble des factures de fonctionnement représentant le compte d'emploi de la subvention communale allouée en 2011, soit 74.833 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce compte d'emploi. .

## **6. SUBVENTION 2012 A L'ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DE CHICHE**

Mr CHOLOUX fait part de son désaccord par rapport à la participation de la commune aux charges de fonctionnement d'un établissement privé.

Le principe de calcul des charges liées au fonctionnement de l'école publique peut être remis en cause. Ainsi que le fait de ne plus prendre en considération les charges liées à la maternelle.

Mr le maire rappelle qu'un contrat d'association nous lie avec l'établissement et qu'il est de son devoir de participer aux dépenses liées à l'éducation de tous les enfants de la commune. Il ne sera pas le maire qui mettra fin à cette pratique.

Les charges de fonctionnement pour un enfant accueilli à l'école publique sont de : 739 €/enfant. Cette somme maximum peut donc être attribuée aux élèves de la commune scolarisés à l'école privée, soit au total un montant de 74.639 € pour l'année 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour.

Une abstention : Mme PICHERIT (étant membre de l'OGEC)

## **7. CONVENTION POUR LE SERVICE INTERIM DU CENTRE DE GESTION**

Le centre de Gestion de la Fonction Publique de St Maixent qui assure la gestion des demandes d'intérimaires pour la commune (Philippe CHATRY et Christelle VIAUX actuellement) propose une diminution du taux de facturation de 4 % au lieu de 4,5 %. Le conseil approuve cette modification et donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer l'avenant à la convention de mise à disposition de personnels intérimaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## **8. AVENIR DES BATIMENTS LOCATIFS**

### **a. LE PRESBYTERE**

Le maire a rencontré les membres du conseil paroissial qui lui ont fait part de leur souhait de conserver la partie gauche de la maison pour leurs activités.

Le conseil émet un avis favorable et décide de mettre en location l'autre partie.

Les alimentations électriques, eau devront être réglées avec des sous-compteurs.

Le bail du presbytère se termine le 31 décembre 2012. Il faut donc dénoncer le bail avant l'échéance. A voir avec l'Evêché.

### **b. MAISONS LOCATIVES ROUTE DE CLESSE**

L'estimation réalisée par l'agence immobilière est similaire à l'estimation des domaines.

Le maire propose au conseil municipal de vendre une seule maison.

Mr RAMBAULT rappelle que le prix de vente devra être réinvesti automatiquement dans des panneaux photovoltaïques comme il en avait été décidé auparavant.

Vote du conseil :

Pour la vente : 17 voix  
Contre : 1 voix  
Une abstention

Le maire demande également s'il convient de continuer à louer la maison en attendant la vente.

Résultat du vote :

Pour la location : 5 voix

Contre : 8 voix

Abstention : 6 voix

La maison sera donc mise en vente.

## **9. PROJET D'ÉOLIENNES SUR LES COMMUNES DE MAISONTIERS ET LA TESSONNIÈRE**

Le maire présente le volumineux dossier d'enquête publique sur un projet d'installation de 5 éoliennes sur les communes de Maisontiers et Tessonnière.

Le conseil n'émet aucun avis.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

- recensement des mares : le maire contactera le Bocage Pays Branché pour une éventuelle restauration de la mare communale de la Priaudière avec la participation de volontaires riverains.
- Chambre d'agriculture : recensement des plans d'eau susceptibles d'être utilisés pour l'irrigation. Constitution d'un groupe de travail piloté par Jean-Marie GROLLEAU : Gilles Renaudet, Michel BOCHE, Bertrand CHATAIGNER
- Chauffage de l'église : demande pour le changement du 3<sup>ème</sup> chauffage. Voir en commission bâtiment.
- Demande de gratuité de la salle pour la manifestation de Chiché Humanitaire pour le téléthon. Accord du conseil.

Mr MERCERON fait le point sur les différents courriers échangés entre l'avocat de la commune et lui-même et informe le conseil qu'il a l'intention d'arrêter d'envoyer des courriers. L'affaire va maintenant pouvoir passer en jugement.

Mr MERCERON précise les dates d'envois et réponses de la commune :

7 avril 2011 : dépôt de sa requête

1<sup>er</sup> juin , soit 2 mois après, réponse de la commune

24 juin : soit 3 semaines après, sa réponse

29 septembre , soit 3 mois après, réponse de la commune

11 octobre, soit 2 semaines après, sa réponse

10 février 2012, soit 4 mois après, réponse de la commune.

On peut donc constater au vu des délais entre chaque réponse, que la durée de cette affaire n'est pas la faute de Mr MERCERON.

Mr MARY propose une rencontre le samedi 24 mars à 9 h 30 : réunion photovoltaïques à la mairie.

Prochaine réunion de conseil à 20 h 00 le 2 avril.